

Planning mini stage - Année Scolaire 2022-2023

Formations post 3ème niveau V ou IV	Période	Classe d'accueil	capacité maxi par 1/2 j	LUNDI				MARDI				MERCREDI				JEUDI				VENDREDI															
				M1	M2	M3	M4	S1	S2	S3	S4	M1	M2	M3	M4	S1	S2	S3	S4	M1	M2	M3	M4	S1	S2	S3	S4	M1	M2	M3	M4	S1	S2	S3	S4
Filière Carrosserie	du 28/02 au 15/04	2 Bac	2																					2 Bac RC				2 Bac RC							
	du 28/02 au 15/04	1 BAC	2																																
Filière mécanique automobile	du 28/02 au 15/04	1 cap	1													1 Cap MV								1 Cap MV											
	du 28/02 au 25/03	T cap	1																																
	du 28/02 au 15/04	2 Bac	2																					2 Bac MV				2 Bac MV							
	du 28/02 au 15/04	1 Bac	2																																
Filière logistique	du 28/02 au 15/04	1 cap	1																																
	du 28/02 au 18/03	T cap	1																																
	du 28/02 au 15/04	2 Bac	1																																
	du 28/02 au 15/04	1 Bac	1																																

Nom du professeur d'accueil	
Groupe 1	Groupe 2
M. JOLLY	M. CAILLAUD
M. ROY (le lundi) M. LEMER (le mardi)	M. RIGALT
M. LEDUQUE (le mercredi) M. FOUET (le jeudi)	
M. HUTTEAU (le mardi) M. FRAPPIER (le vendredi)	
M. FRAPPIER	M. LEDUQUE
M. BERTEAU	M. GOUAULT
Mme ALEXANDRE / M. MELIER	
Mme ALEXANDRE / M. MELIER	
M. MAVIEL / M. RAT	
M. MELIER / M. MAVIEL	

OBSERVATIONS

Les horaires peuvent être modifiés, cela sera précisé lors de l'établissement de la convention
Les capacités d'accueil des stagiaires peuvent varier en fonction des périodes de stage de nos classes
La convention est à demander au secrétariat du lycée

DEMANDES

Les demandes de mini-stages sont à envoyer **par mail** au secrétariat à :
ce.0790928e@ac-poitiers.fr
Les demandes sont traitées au plus tard une semaine avant la date du mini stage
La convention est transmise signée par l'établissement demandeur dès que la date est convenue entre les établissements

ORGANISATION

Toute absence d'un stagiaire doit être signalée par l'EPLÉ au secrétariat du lycée G Barré
Les stagiaires s'adressent à l'accueil du lycée, puis ils sont pris en charge par un personnel de l'établissement
Un équipement de protection ainsi qu'un badge stagiaire seront prêtés à chaque stagiaire
Un bilan du mini stage est réalisé avec le stagiaire à l'issue de la 1/2 journée. Cette évaluation sera transmise au chef d'établissement du collège d'origine